

# Addiction Neuchâtel sortie des remous

Les souffrances parmi le personnel de la fondation appartiennent au passé. Une restructuration lancée en 2016 donne lieu à un bilan d'étape positif.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH



Autour de la conseillère d'Etat Florence Nater (veste blanche) pour parler d'Addiction Neuchâtel, Jacques-André Maire, Magaly Hanselmann, Yves Grandjean et François Paccolat. CHRISTIAN GALLEY

La fondation Addiction Neuchâtel, qui s'occupe de soigner des personnes dépendantes, était dans la tourmente. C'est du passé, ont souligné en chœur hier, en conférence de presse, les autorités cantonales et les responsables de la fondation. A fin 2020, nous avons relayé la grande souffrance d'une partie du personnel de la fondation. Le site résidentiel du Devens, sur les hauts de Saint-Aubin, avait été repris des mains de l'Armée du Salut. Par la suite, du personnel actif

dans l'ambulatoire nous avait aussi dit vivre difficilement la restructuration. Depuis, des collaborateurs concernés ont démissionné, sont partis en retraite ou en arrêt maladie prolongé.

## Audit commandé par Alain Ribaux

La socialiste Florence Nater s'était inquiétée de la situation lorsqu'elle était députée. Elue l'an dernier au gouvernement, elle a repris ce domaine d'action de l'Etat, auparavant piloté par son collègue libéral-radical Alain Ribaux. Les remous

autour d'Addiction Neuchâtel avaient conduit Alain Ribaux à commander une analyse externe au cabinet de conseils FJA, à Neuchâtel. Il appartenait à Florence Nater de livrer ses conclusions.

«Le mandat n'était pas d'évaluer la souffrance des collaborateurs», a relevé la conseillère d'Etat. «Il s'agissait d'évaluer la réforme au niveau de l'organisation et des structures.»

«L'objectif politique de réorganisation a été atteint», a souligné Magaly Hanselmann, cheffe du Service d'accompa-

gnement et d'hébergement de l'adulte. Addiction Neuchâtel, fusion de plusieurs entités lancée en 2016, est née en 2017 et a achevé son processus au début de l'année dernière, un an plus tard que prévu.

Quant à l'objectif de permettre à l'Etat d'économiser 2,3 millions de subventions annuelles, il est «en bonne voie». La subvention dépasse les neuf millions de francs, en baisse de 1,5 million. Depuis 2017, Addiction Neuchâtel a dégagé pour trois millions de francs d'économies. Pour accentuer le virage vers l'ambula-

## Un personnel heureux

Addiction Neuchâtel compte 135 postes à plein temps. Les souffrances vécues par des collaborateurs, «c'est de l'histoire ancienne», a déclaré Yves Grandjean, président du conseil de fondation. «Aujourd'hui, il n'y a pas de cas sous la table qui nécessiteraient une intervention décisive.» Et d'ajouter que «l'essentiel du personnel est heureux de travailler dans notre fondation». «Un questionnaire mené auprès des employés en février 2021 a montré un taux de satisfaction de plus de 90%», a précisé François Paccolat, directeur d'Addiction Neuchâtel. L'exercice a été renouvelé au début du mois, avec un résultat identique.

Après la parution de notre article, une commission paritaire interne à la fondation avait été nommée pour enquêter. Elle s'était concentrée sur le service d'intendance du site résidentiel du Devens. Une responsable mise en cause a suivi un «coaching» et les personnes qui s'en plaignaient ont démissionné. Depuis, le directeur du Devens a lui aussi donné sa démission, après un long arrêt maladie. Son poste ne sera pas repourvu. La direction est assurée par une responsable du foyer et un responsable des ateliers.

toire, 20 places stationnaires ont été supprimées. Il reste 54 lits en théorie, 39 en pratique, après la fermeture provisoire d'un foyer en mars 2020, dans le contexte du Covid.

## «Flux tendu»

Alors que le canton disposait d'un nombre élevé de places en institution dédiées aux addictions, il est rentré dans le rang romand. «Même si nous sommes dans la moyenne supérieure», a relevé Magaly Hanselmann. Malgré la baisse du nombre de lits, «le taux d'occupation n'a pas explosé.»

Le rapport du cabinet de conseil valide donc largement la démarche. Il souligne notamment que les prestations offertes par Addiction Neuchâtel «présentent des synergies importantes en termes de traitement de l'addiction et de complémentarité ambulatoire/résidentiel». L'analyse comporte toutefois quelques bémols. Avant la fusion, il aurait été utile de travailler à «l'intégration du personnel et à la création d'une culture commune». Il est aussi fait part d'un «effectif à flux tendu» dû à des absences de longue durée. Addiction Neuchâtel manque par ailleurs de compétences dans le domaine

médical et des soins. Mais, compte tenu «des objectifs financiers fixés par le Canton, une augmentation du nombre de collaborateurs serait difficilement envisageable».

«Sur la base de ce bilan d'étape, nous sommes satisfaits», a résumé Magaly Hanselmann. «Nous sommes désormais dans une phase de consolidation.»

## Collaborer hors canton

«Nous allons pouvoir nous concentrer sur ce que l'on peut faire pour renforcer l'accompagnement ambulatoire et mieux prévenir les risques», a déclaré Florence Nater. Un plan d'action devrait être présenté au Grand Conseil à l'automne 2024. Cette perspective réjouit Jacques-André Maire, président de la commission cantonale Addiction.

Alors qu'Addiction Neuchâtel est devenue la plus grande structure sociothérapeutique de Suisse romande, cette commission recommande des collaborations avec des institutions du canton et au-delà. Dans le canton, il s'agit de la Fondation Ressource, qui devait être intégrée à la fusion, du Centre neuchâtelois de psychiatrie et des homes.

# Samedi, on jardine toutes et tous en silence!

Une campagne de sensibilisation propose de renoncer à la tondeuse ou à la débroussailleuse le temps d'une journée.

«A peine le printemps est-il arrivé que la vie s'installe dans le jardin – et avec elle malheureusement le bruit. On tond, on taille, on broie, en oubliant souvent que le bruit est dérangeant et rend malade.» Faisant suite à la Journée contre le bruit du mercredi 27 avril, une journée de jardinage en silence est prévue demain dans tout le pays. Cercle Bruit Suisse est partie prenante dans cette démarche. Il réunit les responsables can-

tonaux de la protection contre le bruit. Didier Racine, collaborateur du service neuchâtelois de l'énergie et de l'environnement, en fait partie.

## Pratiquement pas de plaintes à Neuchâtel

«Des plaintes pour le jardinage, nous avons de la chance de ne pratiquement pas en avoir. Pour le canton, ce n'est pas la source de bruit qui pose problème comme le bruit routier ou d'autres. D'autres

collègues de cantons un peu plus urbanisés ou différents que Neuchâtel ont plus de soucis avec ce genre de nuisances», confie le «Monsieur Bruit» du canton. Bâle-Ville est un exemple.

Ce samedi, les jardiniers sont incités à renoncer aux engins bruyants. «De nombreux travaux de jardinage peuvent parfaitement se faire sans bruit – par exemple à la main», rappellent les promoteurs de la campagne. «Il y a des cas où ce n'est



Ce samedi, on laisse la tondeuse au garage. DR

pas possible», reconnaît Didier Racine. «Mais il n'y a pas besoin de faire une pelouse à la Wembley devant chaque maison. C'est aussi profitable à la biodiversité.»

## Pratiques différentes

Pour les responsables de la campagne, l'idée est aussi de

rendre les communes attentives à ce type de nuisances afin qu'elles interviennent de manière plus soutenue. «Concentrer les 'heures de bruit' et prévoir des moments de calme permettrait par exemple d'améliorer la qualité de vie des habitants.» Dans le canton de Neuchâtel, les prati-

ques communales sont multiples. Généralement, les interdictions portent sur les dimanches et jours fériés, ainsi qu'entre 20h ou 22h et 7 heures. «Même pas entre 12h et 13 heures. Ce qui ferait sens», relève Didier Racine. L'idée serait aussi d'inciter à prohiber tout travail bruyant le samedi après 17 heures. «La plage d'intervention pourrait être limitée par quartier ou zones», indique-t-il. «Les gens pourraient s'entendre entre eux. L'idée est d'avoir des moments de calme et de profiter de son jardin.»

Outre Cercle Bruit Suisse, ce projet est porté par la Société suisse d'acoustique, les Médecins en faveur de l'environnement et la Ligue suisse contre le bruit.

Il a le soutien des offices fédéraux de l'environnement et de la santé publique. DAD